

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

194886

## Déclaration de Maladie : N° S19-0004205

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

#### Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 11440 Société : RAT

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENTJOULAY HASAN Date de naissance : 95/1/166

Adresse : Résidence OTT RABII Im.2 App. 17 Bd. Raimondi

Tél. : 0665296162 Total des frais engagés : ..... Dhs

#### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 07/01/2024

Nom et prénom du malade : EZZEDDINE YOUSSEF Age : .....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Gout (it) + Artrose (it)

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Cambrées

Le : 07/01/2024

Signature de l'adhérent(e) :

## Adresses Mails utiles

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="radio"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/07/2014	CS	0.1	150 DA	Dr. HAFID M'hamed Hépatologue Sécherat 2 GIC - 43 RDC ADP Casablanca - Tel 05 22 08 50 35 Médecin Agrée pour Permis de Loyer

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	10/21/2024	1050,22

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
OGIE HAY HASSAN NIANFA le Communal Régie d'Azemmour Sidi Abderrahmân - Casablanca 05 22 90 10 10 05 22 90 07 07 Fax 05 22 93 37 13	09.02.26	Z 23	230,00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H			
	25533412 00000000	21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	00000000 35533411	00000000 11433553		
	B	G		
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# ORDONNANCE

SYNTHEMEDIC  
22 rue zoubair bnoou al aquam roches  
noires casablanca  
INEXIUM  
40 mg  
Boite 14  
64115DMP/21NRO P.P.V: 123,60DH  
6 118001 020607

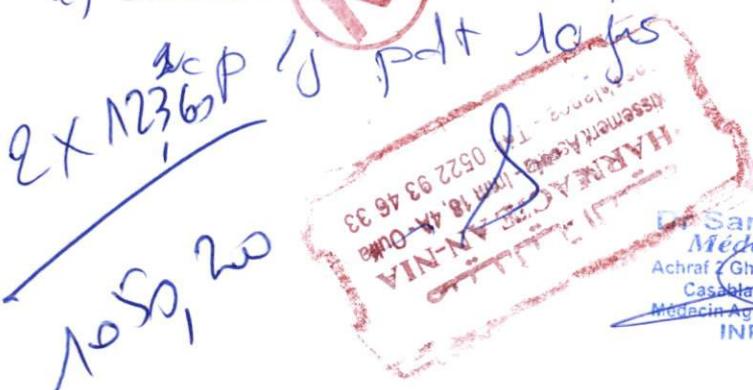
O Le : 10/02/2024

EZZAROUALI Yalika

1/ Pyleras  
1x803, 3cp a 4/j

SYNTHEMEDIC  
22 rue zoubair bnoou al aquam roches  
noires casablanca  
INEXIUM  
40 mg  
Boite 14 O  
64115DMP/21NRO P.P.V: 123,60DH  
6 118001 020607

2/ Inexium 40mg

2x N2360  
1cp 1/j pdt 10 jfs  
No SO, 20  


D. Sara MARCHANE  
Médecine générale  
Achraf 2 Gh6 - 43 BDC Apt 1 Hay Oulfi  
Casablanca - Tel 0522 69 59 35  
Médicin Agrée pour Permis de conduire  
INPE 091265140



GTIN 05016007207996

LOT 233120A

MFG 03 2023

EXP 02 2026

SN 398129963203

**PYLERA® gélules**

Boîte de 1 flacon de 120.

AMM N°281 DMP / 21 / NNP

PPV : 803,00 DH

Titulaire de l'AMM / Distributeur :

SOTHEMA, B.P.N° 127182 Bouskoura, MAROC



6 118001 072262

# ORDONNANCE

, Le : 07/02/2024.

7<sup>e</sup> Ezzaroual - Malika

Rx du genou .D<sup>t</sup>.

RADIOLOGIE HAY HASSANI  
ANFA  
10, Avenue Hassan II - Casablanca  
Tel: 0522 60 10 05 22 60 01 02

Dr Sara MAROUANE  
Médecine générale  
Avenue 2 Għid - 13 RDC Appart 1 Hay Oulja  
Casablanca - Tel: 05 22 69 59 35  
Médecin Accréditée - Permis de conduire  
N° D.E. 00123456789



مركز الفحص بالأشعة  
”حي الحسني - آنفا“

09/02/2024

Casablanca, le -----

Facture N° 540/02/2024

Nom patient : EZZAROUALI MALIKA

Examen(s) réalisé(s) : RX GENOU DROIT F/P

Date Examen(s) : 09/02/2024

Montant : 230 DH

Montant Produits : 0,00 DH

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :  
MONTANT TOTAL :

DEUX CENT TRENTÉ DIRHAMS

Immeuble Communal Route d'Azemmour  
n° Bd. Sidi Abderrahman - Casablanca  
tél. 05 22 90 10 10 / 05 22 90 07 07  
Fax 05 22 93 37 13

10, Imm. Communal. Angle route d'Azemmour et Bd. Sidi Abderrahmane - Casablanca

Tél. : 05 22 90 10 10 / 05 22 90 07 07 - Fax : 05 22 93 37 13

Pantente : 35 00 38 66 - TVA : 73 39 10 - IF : 2221555 - ICE : 001686337000022



*Dr. O. Alami*

Spécialiste en Radiologie  
Lauréate de l'Université Nancy I  
Ex Radiologue au CHU Ibn Rochd

*Dr. N. Faris*

Spécialiste en Radiologie  
Lauréate de l'Université Nancy I  
Ex Radiologue au CHU Ibn Rochd

Casablanca , le 09/02/2024

**PATIENT** : Mme. EZZAROUALI MALIKA  
**MEDECIN TRAITANT** : DR MAROUANE SARA  
**EXAMEN(S) REALISE(S)** : RX GENOU DROIT F/P

Cher Docteur,  
Je vous remercie de nous avoir adressé votre patiente dont voici le résultat de l'examen.

### RX GENOU DROIT F/P

- ❖ Transparence osseuse normale.
- ❖ Pincement tibio fémoral interne .
- ❖ Ostéophytose condylienne et tibiale interne, ainsi que spinale externe et rotulienne postérieure.
- ❖ Absence de calcification à projection articulaire.
- ❖ Absence de lésions osseuse post traumatique notable, sur ces incidences.

### AU TOTAL

Gonarthrose.

RADILOGIE HAY HASSANI  
Confraternellement  
0, Imm Communal  
el Bd Sidi Abderrahmane - Casablanca  
Tél: 05 22 90 10 10-05 22 90 07 07  
DR N.FARIS

RADIO PANORAMIQUE DENTAIRE NUMÉRISÉE

DOPPLER COULEUR ET ENERGIE